

Chers,

Pour répondre aux nombreuses questions légitimes que vous vous posez, voici quelques informations utiles :

Pour la gestion des avertissements et suspensions pour avertissements en TOUR FINAL, c'est comme pour la COUPE :

Tous les joueurs commencent le Tour final avec **aucun avertissement au compteur** et **aucune suspension pour abus d'avertissement**.

Ils seront suspendus dans le Tour Final à partir de 2 cartes jaunes au lieu de 3.

Par contre, les suspensions pour carte rouge directe et prononcées par le CP portent bien leurs effets sur tous les matches officiels (Tours finals, Coupe et autres).

ATTENTION IL FAUT SCINDER LE TOUR QUALIFICATIF du TOUR FINAL :

Explication de la lecture de l'art.B11.187, ci-dessous :

Il faut comprendre que les premiers matches joués entre équipes d'une même série sont un Tour Qualificatif qui sert à désigner les participants au « vrai » Tour Final opposant des équipes issues de séries différentes pour désigner le vainqueur final.

Donc pour la P1 :

Les matches des 2 premières journées, joués entre clubs de P1LUX, voient les avertissements et suspensions pour avertissements issus du championnat remis à zéro.

Les matches suivants contre les adversaires des autres provinces feront l'objet d'une nouvelle remise à zéro.

Donc pour la P2 :

Les matches des 2 premières journées, joués au sein d'une même série entre les clubs de P2 A ou B ou C, voient les avertissements et suspensions pour avertissements issus du championnat remis à zéro.

Les matches suivants joués en triangulaire par les 3 équipes qualifiées de P2 A et B et C feront l'objet d'une nouvelle remise à zéro.

Donc pour la P3 :

Les matches des 2 premières journées, joués au sein d'une même série entre les clubs de P3 A ou B ou C ou D ou E , voient les avertissements et suspensions pour avertissements issus du championnat remis à zéro.

Voici le texte en question du règlement :

Article B11.187

Les cartes jaunes encourues au cours d'un tour final ou tour qualificatif pour désigner le(s) participant(s) à un prochain tour final ou tour qualificatif et les suspensions éventuelles y afférentes sont annulées à l'issue du premier tour final ou du premier tour qualificatif.

CALENDRIER DES TOURS FINALS (les équipes pourront avancer leur match de commun accord) :

ÉQUIPES PREMIÈRES HOMMES P1 : ACCÈS AU TOUR FINAL INTERPROVINCIAL.

1ère journée le 05 MAI :

Match par élimination directe joué sur le terrain du 1er nommé.

Match 1 : OPPAGNE A / MESSANCY A

Match 2 : ARLON A / LIBRAMONT A

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

2ème journée le 12 MAI :

Match par élimination directe opposant les vainqueurs des matches 1 et 2.

Match 3 : Vainq. mieux classé / Vainq. moins bien classé en championnat

Le vainqueur de ce match participe au tour final interprov.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

Attention : Exceptionnellement cette saison, le perdant du match 3 devra très certainement jouer un tour final interprovincial également (en plus du vainqueur!) dans l'éventualité où il faudrait que plus de 10 équipes montent en D3NAT.

Descendants de P1 → P2

Conformément à la décision prise en CPE du 22/11/23, le passage à 16 équipes en P1 se fera via 1 descendant de moins de P1 et 1 montant de plus de P2.

Si 0 descendant D3Am = 2 descendants

Si 1 descendant D3Am = 3 descendants

Si 2 descendants D3Am = 4 descendants

Si 3 descendants D3Am = 5 descendants

ET, si 2 montants en D3Am: 1 descendant de moins de P1 et 1 descendant en moins de P2.

Si ETHE ne réinscrit pas d'équipe en P1, alors elle est considérée comme l'équipe descendante.

Exemple :

Ethe A se retire et 3 montants de P1 en D3A, alors Chaumont se maintient en P1.

Soit 14 P1 moins 3 montants, moins ETHE A = 10 plus Longlier (1) et les montants de P2 (5) = 16 équipes pour la saison prochaine.

ÉQUIPES PREMIÈRES HOMMES P2 : 2 PLACES EN P1

TOUR FINAL P2 pour deux places en P1 :

Tour Qualificatif :

1ère journée 1 match par série, en P2A, P2B et P2C chacune séparément : 5 MAI

Match par élimination directe joué sur le terrain du 1er nommé.

P2A :

Match 1 : BLEID / MEIX DEVANT VIRTON B

Match 2 : AUBANGE A / VANCE

P2B :

Match 1 : BOUILLON A / OCHAMPS A

Match 2 : BERCHEUX / CORBION

P2C :

Match 1 : MARLOIE B / HEYD

Match 2 : BASTOGNE / AYE

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

2ème journée 1 match par série, en P2A, P2B et P2C chacune séparément : 9 MAI

Match par élimination directe opposant les vainqueurs des matches 1 et 2.

Match 3 : Vainq. mieux classé / Vainq. moins bien classé en championnat

Le vainqueur de ce match participe au tour final P2.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

Tour Final (les deux meilleurs montent en P1) :

Suivi de : 3 Matches opposant les 3 qualifiés à l'issue des 2 premières journées du tour final qualificatif de P2 (1 par série) qui joueront le tour final triangulaire pour désigner un perdant (tirage au sort du 1^{er} match). Chaque équipe jouant 1 match à domicile.

Lire « MODALITES TOUR FINAL TRIANGULAIRE ».

3ème Journée : 12 MAI

Match 1 : Qualifié de 2A de 2B ou 2C ? (suivant tirage au sort)

4ème Journée : 19 MAI

Match 2 : Vainqueur du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3^{ème}

Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas)

5ème Journée : 26 MAI

Match 3 : Perdant du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3^{ème}

Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas)

Pour la descente en P3 suivant nombre de descendant(s) de D3AM :

Descendants de P2 → P3

Si 0 descendant D3Am = **7** (14^e, 13^e de chaque série d'office + **1** issu du barrage entre les 3 x 12^e).

Si 1 descendant D3Am = **8** (14^e, 13^e de chaque série d'office + **2** issus du barrage entre les 3 x 12^e)

Si 2 descendants D3Am = **9** (14^e, 13^e, 12^e de chaque série).

Si 3 descendants D3Am = **10** (14^e, 13^e, 12^e de chaque série + **1** issu du barrage entre les 3 x 11^e).

ATTENTION :

- *En cas d'ex-æquo au classement final (Points / Victoires) pour une place de montant/descendant direct, il y lieu d'organiser un match de départage ART.B7.42A.*
- Si une place devient vacante en P2 : Alors, il y a 1 descendant de moins de P2 vers la P3 (ART.B7.49.3°.a).

Si ETHE ne réinscrit pas d'équipe en P1, alors il y a un descendant de moins de la P2 vers la P3.

Exemples :

Ethe A se retire et **2 montants de P1 en D3A**, alors il y a 42 équipes en P2 :

Moins Les montants en P1 (5) et les descendants en P3 (6) = 31

Plus le descendant de P1 (1) et les montants de P3 (10) = 42

Ce qui entraîne que les 12^{ème} se maintiennent en P2.

Ethe A se retire et **3 montants de P1 en D3A**, alors il y a 42 équipes en P2 :

Moins Les montants en P1 (6) et les descendants en P3 (5) = 31

Plus le descendant de P1 (1) et les montants de P3 (10) = 42

Ce qui entraîne que les 12^{ème} se maintiennent en P2 et

Que l'un des 13^{ème} se maintient en P2 également.

Dès lors nous devons organiser un **TOUR FINAL DES 13^{ème} de P2.**

Etablir le classement du ou des clubs qui pourraient être repêchés EN CAS DE PLACE VACANTE EN P2. (Si 9 descendants de P2)

Triangulaire :

1ère journée le: 5 MAI

Match 1 - 12^{ème} **GRANDVOIR / ST LEGER.**

Match 1 - 13^{ème} **TOERNICH / MELREUX-HOTTON.**

2ème journée le: 12 MAI

Match 2 : Perdant du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3ème Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas). 1 match à domicile par équipe.

Match 2 – **BOURDON / 12^{ème} de IIA ou B.**

Match 2 – **CARLSBOURG / 13^{ème} de IIA ou C.**

3ème journée le: 19 MAI

Match 3 : Vainqueur du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3ème Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas). 1 match à domicile par équipe.

Match 3 - **BOURDON / 12^{ème} de IIA ou B.**

Match 3 – **CARLSBOURG / 13^{ème} de IIA ou C.**

Lire « MODALITES TOUR FINAL TRIANGULAIRE ».

ÉQUIPES PREMIÈRES HOMMES P3 : 5 PLACES EN P2

TOUR FINAL P3 pour 5 places en P2 :

Organisé par série en P3A, 3B, 3C, 3D, 3E chacune séparément.

Opposant le 2^{ème} du classement final aux 3 équipes qualifiées via les tranches (ou le classement final).

1ère journée 1 match par série, P3A, 3B, 3D, 3E chacune séparément : 5 MAI

Match par élimination directe joué sur le terrain du 1er nommé.

P3A :

Match 1 : ATHUS / CHÂTILLON

Match 2 : MESSANCY B / HALANZY

P3B :

Match 1 : FLORENVILLE B / SAINTE CECILE

Match 2 : ROSSIGNOL / MUNO

P3D :

Match 1 : BOURCY / HOUFFALIZE B

Match 2 : COMPOGNE / VECMONT

P3E :

Match 1 : OPPAGNE B / RENDEUX

Match 2 : BOMAL / LIERNEUX

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

2ème journée 1 match par série, P3A, 3B, 3D, 3E chacune séparément : 12 MAI

Match par élimination directe opposant les vainqueurs des matches 1 et 2.

Match 3 : Vainq. mieux classé / Vainq. moins bien classé en championnat

Le vainqueur de ce match monte en P2.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

1ère journée 1 match de P3C : 19 MAI

Match par élimination directe joué sur le terrain du 1er nommé.

Match 1 : 2^{ème} du classement général / 3^{ème} classé des 3 qualifiés

Match 2 : 1^{er} classé des 3 qualifiés / 2^{ème} classé des 3 qualifiés

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

2ème journée 1 match de P3C : 26 MAI

Match par élimination directe opposant les vainqueurs des matches 1 et 2.

Match 3 : Vainq. mieux classé / Vainq. moins bien classé en championnat

Le vainqueur de ce match monte en P2.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

Chacun des 5 vainqueurs monte en P2 (1 par série de P3)

Il n'y a pas de montant supplémentaire de P3 en P2.

MODALITÉS GÉNÉRALES:

TOUR FINAL TRIANGULAIRE (3 EQUIPES)

Ordre des matches pour désigner 1 VAINQUEUR :

- 1^{er} match : EQUIPE A / EQUIPE B
- 2^{ème} match : EQUIPE C ←→ PERDANT 1^{er} MATCH
- 3^{ème} match : EQUIPE C ←→ VAINQUEUR 1^{er} MATCH

Ordre des matches pour désigner 1 PERDANT:

- 1^{er} match : EQUIPE A / EQUIPE B
- 2^{ème} match : EQUIPE C ←→ VAINQUEUR 1^{er} MATCH
- 3^{ème} match : EQUIPE C ←→ PERDANT 1^{er} MATCH

ATTENTION : Chaque équipe joue 1 match à domicile ! Pas de prolongations.
En cas d'égalité à l'issue du premier match, c'est l'équipe perdante lors de la bottée des tirs au but qui jouera le 2^{ème} match.
Bien évidemment, dans ce cas, les 2 équipes comptabiliseront chacune 1 point au classement pour ce match.

Attribution des points :

- 3 points pour une victoire,
- 1 point pour un match nul,
- 0 point pour une défaite.

Classement :

A) Après chaque match, quel qu'en soit le résultat, il sera procédé à la bottée des tirs au but (Voir Lois du Jeu "Procédure de la série des tirs au but").

Ces tirs au but serviront à départager les éventuels ex aequo et seront bottés jusqu'à ce qu'une des équipes prenne l'avantage, sans tenir compte du résultat du match après les 90 minutes et sans s'arrêter nécessairement après 5 tirs.

Dans tous les cas, même si une équipe a déjà pris un avantage définitif, l'on procédera à la bottée d'un minimum de 5 tirs au but.

B) Le classement se fait par points, mais si l'égalité subsistait, sera classée première :

1. L'équipe qui compte la plus grande différence positive entre les buts marqués et les buts encaissés, sans tenir compte des tirs au but d'après-match.
2. L'équipe qui totalise le plus grand nombre de buts marqués, sans tenir compte des tirs au but d'après-match.
3. L'équipe qui totalise le plus petit nombre de buts encaissés, sans tenir compte des tirs au but d'après-match.
4. Si l'égalité persistait entre deux équipes, elles seront départagées par le résultat du match qui les opposait après 90 minutes et, éventuellement, après les penalties.
5. Si l'égalité persistait entre 3 équipes, l'équipe qui compte la plus grande différence positive entre les buts marqués et les buts encaissés lors des épreuves de tirs des tirs au but d'après-match, sera classée première.

6. Si l'égalité subsistait, l'équipe qui totalise le plus grand nombre de buts marqués lors des épreuves de tirs des tirs au but d'après-match, sera classée première.
7. Si l'égalité subsistait, l'équipe qui totalise le plus petit nombre de buts encaissés lors des épreuves de tirs des tirs au but d'après-match, sera classée première.
8. En dernier recours, c'est par tirage au sort, effectué par le bureau du C.P.Luxembourg, que les ex aequo seront départagés.

FORFAIT EN TOURNOI TRIANGULAIRE :

-Si un club déclare forfait avant le 1^{er} match, le tournoi se joue entre les 2 autres équipes par matches aller/retour (tirage au sort par le CP).

-Si un club déclare forfait après le Premier match, le résultat de ce match est annulé et le tour final se poursuit entre les 2 autres équipes par matches aller/retour (tirage au sort par le CP).

(CPE du 08/06/2010 – AG du 20/06/2010).

Matches ALLER / RETOUR (les buts marqués en déplacement ne sont plus prépondérants) Art. B7.25 :

Si, pour départager deux équipes, un match est joué en aller et retour, le vainqueur est l'équipe qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue des deux matches.

Si l'égalité subsiste, le second match est prolongé de deux fois quinze minutes.

Si, à l'issue de ces deux prolongations, aucun but n'a été marqué ou que le nombre de buts marqués par les deux clubs reste le même, les équipes sont départagées aux tirs au but.

PARTAGE DE LA RECETTE

MATCH A ELIMINATION DIRECTE JOUE SUR LE TERRAIN DU CLUB VISITE :

CALCUL DE LA RECETTE NETTE :

La recette nette est obtenue après défalcation de la recette brute de :

- la TVA (6%),
- les frais d'arbitre non remboursés par la fédération.

VISITES :

Prennent en charge les frais d'organisation, les frais de réception.

Ils perçoivent $\frac{1}{4}$ de la recette nette.

VISITEURS :

Prennent en charge leurs frais de déplacement et ils perçoivent $\frac{3}{4}$ de la recette nette.

Le prix des tickets d'entrée est fixé de commun accord entre les clubs.

En cas de désaccord, c'est le C.P.LUXEMBOURG qui tranchera.

TEXTES REGLEMENT FEDERAL :

Remise à zéro des avertissements et suspensions pour avertissement en TOUR FINAL : Art.B11.186

La suspension pour cumul de cartes jaunes au cours du même match (2x jaune) ou au cours de plusieurs matches porte sur le prochain match de la même catégorie que celle où la carte jaune a été donnée si les cartes jaunes ont été reçues dans des matchs des catégories suivantes:

- championnat d'équipes premières (compétitif/récréatif);
- tour final d'équipes premières;
- Coupe de Belgique;
- coupe provinciale d'équipes premières.

Différentes Remise à zéro des avertissements et suspensions pour avertissement entre TOUR QUALIFICATIF et TOUR FINAL : Art.B11.187

Les cartes jaunes encourues au cours d'un tour final ou tour qualificatif pour désigner le(s) participant(s) à un prochain tour final ou tour qualificatif et les suspensions éventuelles y afférentes sont annulées à l'issue du premier tour final ou du premier tour qualificatif.

Aligner des joueurs de l'équipe « A » en « B » durant un TOUR FINAL Art.B4.115 :

En cas de participation aux matches de l'équipe première B masculine:

Un club peut inscrire sur la feuille de match d'un match officiel de son équipe première B un maximum de trois joueurs inscrits sur la feuille de match d'un des quatre derniers matches officiels de son équipe première A de la saison en cours.

En outre, lors des éventuels test-matches, matches qualificatifs ou matches de tours finals, il n'est pas possible d'inscrire sur la feuille de match de l'équipe première B masculine des joueurs qui ont effectivement commencé plus de la moitié des matches de championnat déjà disputés par l'équipe première A masculine.

Sportivement vôtre,

Guy Van Binst
Manager Régional Luxembourg

tel : 063.24.50.60

guy.vanbinst@acff.be

Avenue Jean-Baptiste Nothomb, 30,

6700 Arlon

www.acff.be

www.cpluxembourg.be